



Département du Calvados
Commune d'Argences
Extrait de la séance du 22 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Françoise ISABEL, Maire.

Date de convocation : 16/09/2025
Date d'affichage : 26 SEP. 2025
Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 18
Procurations : 9
Quorum : 14

Etaient présents

Mme Marie-Françoise ISABEL, Maire, M. Gilbert GEMY, Mme Florence GUERIN, M. Thomas LEROY et M. Gaël LÉBOUCHER adjoints au Maire,
Mme Martine BUTEUX, Mme Christelle BEAUDOUIN, M. Emmanuel BERTHELOT, Mme Brigitte FIQUET-ASSIRATI, M. Gilbert LABOUROT, M. Adrien LECERF, M. Eric LEFEBVRE, M. Richard MARTIN, M. Jacques-Yves OUIN, Mme Stéphanie PACCAUD, Mme Stéphanie SALERNO et Mme Monique SIMONNET, Mme Delphine VAUGEOIS.

Absents avec procuration de vote

M. Franck CENDRIER à M. Thomas LEROY, Mme Virginie COISEL à Mme Stéphanie PACCAUD, M. Dominique DELIVET à Mme Brigitte FIQUET-ASSIRATI, M. Mathias DUBOURGUAIS à M. Gilbert GEMY, M. Nicolas ESNAULT à M. Jacques-Yves OUIN, M. Didier GODEFROY à Mme Florence GUERIN, Mme Lydie MAIGRET à Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Raphaël RIOLON à M. Gaël LÉBOUCHER, Mme Marianne TURPIN à Mme Martine BUTEUX.

Absent sans procuration de vote

/

Secrétaire de séance

M. Richard MARTIN

Délibération n°2025-054

Décision modificative n°1 du budget 2025

Rapporteur

Lydie MAIGRET

Cette décision modificative n°1 du budget 2025 a pour objet d'ajuster le budget primitif afin de prendre en compte les éléments nouveaux en sections de fonctionnement et d'investissement.

Section de fonctionnement : + 40 757,00 €

- Recettes : Actualisation des dotations de l'État ainsi que l'enregistrement de recettes nouvelles liées à la vente de gâteaux organisée par le centre de loisirs, pour un montant de 616 €, affectées à des dépenses supplémentaires à hauteur équivalente.
- Dépenses : Il s'agit principalement de dépenses d'entretien et d'aménagement de la commune (élagages, plantations, aménagement, sécurité incendie).

Malgré ces dépenses nouvelles, la section de fonctionnement dégage un résultat positif et un virement de crédit de 15 930 € à la section d'investissement permet de renforcer l'autofinancement.

